

points du jury possible après rattrapages?

Par loreline25, le 15/06/2022 à 18:59

Bonjour,

J'écris ici parce que je suis assez désespérée vis à vis de ma situation. Je vous explique : je suis actuellement en L3 (j'ai redoublé toutes mes années de licence) et là actuellement je viens de finir mes rattrapages (uniquement de S1 car j'avais validé le S2 l'an dernier). Ils ne se sont pas passés de la meilleure des façons...sur 4 matières il y en a 2 où je pense m'être plutôt bien débrouillée mais à voir - une majeure et une mineure). Cependant, je ne suis pas sûre qu'avec un S1 à 9,192 que je pourrais arriver à la moyenne tant désirée (sachant que j'ai validé mon S2 a 10,008). Il me manque officiellement 0,4 points sur ma moyenne générale.

Par conséquent, j'aimerais savoir s'il était envisageable (si par magie j'arrivais à obtenir une moyenne proche de 10 disons 9,7 ou 9,8) d'avoir des points du jury... On m'a dit que les points du jury pouvaient être envisagés après le S2 mais pas forcément après les rattrapages...est-ce que quelqu'un peut me le confirmer?

Je ne souhaite pas continuer le droit après la Licence. À vrai dire je suis écoeuré et je souhaiterais juste en finir pour me réorienter.

Par loreline25, le 15/06/2022 à 19:08

J'ajoute aussi: j'ai compris que si le jury n'accorde pas de points c'est qu'il a jugé que ce n'était pas nécessaire.

Mais il faut savoir qu'une fille dans la même situation que moi dans ma fac (S2 validé l'an dernier car redoublante) a eu une moyenne de 9,957 et a demandé à être éligible à l'obtention de points du jury (juste après les résultats du S2 donc il y a qlq jours). Elle a obtenu gain de cause. Raison pour laquelle je me demande si je peux aussi essayer. Ma question sur le fond est la suivante : est-ce qu'il y a un jury après les rattrapages? est-il possible de demander à obtenir des points du jury à ce moment-là?

Par Isidore Beautrelet, le 16/06/2022 à 12:45

Bonjour

[quote]

On m'a dit que les points du jury pouvaient être envisagés après le S2 mais pas forcément après les rattrapages...est-ce que quelqu'un peut me le confirmer

[/quote]

Il est difficile de répondre à cette question car chaque fac a son propre fonctionnement. Par exemple dans la mienne, le jury peut effectivement accorder des points en seconde session.

[quote]

est-il possible de demander à obtenir des points du jury à ce moment-là?

[/quote]

Non! Aucun demande ne doit être faite, c'est à la seule appréciation du jury. Je dirais même que ce genre de demande pourrait se retourner contre vous.